



Mez dister a ro dero uhel

LES ÉCHOS DE PLOUDIRY

Mouchig-avel Plouziri

Bulletin municipal
MARS 2026 - N°221

2026



PAGE 4

• VIE DE LA COMMUNE

PAGE 6

• INFOS MAIRIE

PAGE 13

• RUBRIQ'ASSO

PAGE 18

• LE SAVIEZ-VOUS ?

SOMMAIRE

02 **Le mot du maire**

04 **Vie de la commune**

6 **Infos mairie**

13 **Rubriq'Asso**

16 **Bien vivre ensemble**

18 **Le saviez-vous ?**

MÉMENTO

Mairie de Ploudiry

1 Place de la Mairie
29800 PLOUDIRY
Tél : 02 98 25 12 87

Du lundi au jeudi : 9h à 12h
et 13h30 à 17h30

Le vendredi : 9h à 12h

Fermé l'après-midi

Le samedi : 10h à 12h

En cas de changement, l'horaire sera
affiché sur la porte de la mairie.

ÉCOLES

RPI Maternelle de Ploudiry

02 98 25 13 76

RPI Primaire La Martyre

02 98 25 13 87

Saint-Joseph La Martyre

02 98 25 13 65

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry

SIPP : 02 98 25 16 52

Maison du Plateau - La Martyre

02 98 25 13 95

Maison des Enfants - La Martyre

02 98 25 15 69

Légende couverture : photos transmises
par les ploudiriens

Les Échos de Ploudiry sont édités
par la commune de Ploudiry.


Directrice de la publication : Morgane
Quentric Bowman

Distribution : Les élus sont chargés
de la distribution dans chaque foyer
ploudirien

Photothèque : mairie & particuliers

Rédaction : Commission Communication
et Correspondants associations

Contact : communication@mairie-ploudiry.fr –
Tél : 02 98 25 12 87

Impression : Imprimerie GUIVARCH 
imprimé sur papier PEFC

Tirage : env. 450 exemplaires

Traduction : OPAB, Office public de
la langue bretonne – Ofis publik ar
brezhoneg

Le mot du maire

Chères Ploudiriennes, chers Ploudiriens,

Dernier bulletin du mandat : comme le temps passe vite ! 6 ans déjà !

Période pré-électorale oblige, je suis tenue à une certaine retenue dans mes propos pour ce dernier mot du maire du mandat : pas de référence à un bilan bien sûr, mais je vais me permettre quelques souvenirs.

Certains que l'on aimerait oublier : un début de notre mandat en pleine crise de COVID-19, la tempête Ciaran, la dissolution de l'assemblée : chaque année a semblé apporter son lot de surprises et d'inattendus.

Mais bien sûr beaucoup de bons souvenirs et de bons moments de convivialité et de partage, autour d'un bon repas avec toutes les générations, avec les associations et n'oublions pas autour d'un vin chaud pour les visites du Père Noël et lors des beaux jours autour d'un pique-nique.

J'aimerais finir ce « dernier mot » avec des remerciements : merci à toute l'équipe municipale pour leur soutien et leur implication, nous avons beaucoup appris ensemble et surtout appris à se connaître et travailler ensemble. Merci aux équipes de la mairie et aux équipes du SIPP. Merci à vous Ploudiriennes et Ploudiriens pour nous avoir fait confiance.

Morgane Quentric-Bowman,
Maire de Ploudiry

Ur gerig gant ar maer

Plouziriadezed kaezh, Plouziriiz kaezh,

Setu kannadig diwezhañ ar respetad : pegen buan e tremen an amzer ! 6 vloaz zo dija !

Peogwir emaoamp en ur mare rakdilennadeg ez eo arabat din mont re bell ganti evit va ger diwezhañ evel maer : ne lakain ket ar gaoz war ar bilañs evel-just, met anv a rin eus eñvorennoù zo.

Lod hag a blijfe deomp ankouaat : deroù hor respetad e oamp e-kreiz enkadenn ar C'HOVID-19, ar gorventenn Ciarán, divodet e oa bet ar Vodadenn, ha bep bloaz ez eus bet darvoudoù dic'hortoz hervez kont.

Met kalz eñvorennoù plijus ha mareoù kaer hon eus bevet asambles ivez, anat deoc'h, en-dro d'ur pred lipous asambles gant an holl rummadoù, gant ar c'hevredigezhioù, ha ne zisoñjin ket ar gwin tomm p'en em gavet Tad-kozh an Nedeleg, nag ar predoù e ti Mari-Glazoù pa vezea brav an amzer.

Evit echuiñ a rafen va « ger diwezhañ » e plijfe din lavaret trugarez : trugarez da skipailh an Ti-kêr evit o souten hag o labour, desket hon eus kalz traoù asambles, graet hon eus anaoudegezh an eil re gant ar re all ha desket labourat asambles dreist-holl. Trugarez d'ar skipailhoù en ti-kêr hag e SEPP. Trugarez deoc'h, tud Plouziri, da vezañ lakaet ho fiziañs ennomp.

Morgane Quentric-Bowman,
maerez Plouziri

Budget 2026

Le budget primitif prévisionnel a été voté au Conseil du 24 février 2026. Mais la clôture du budget 2025 (CFU) n'a pu être votée en raison d'une panne informatique au niveau de la Bretagne. Le budget vous sera donc présenté dans le prochain bulletin.

URGENCES

- DÉFIBRILLATEUR: sur le mur de la mairie, à gauche de la porte d'entrée
- SAMU: 15
- Pompiers: 18
- Gendarmerie: 17
ou 02 98 85 00 82 (Landerneau)
- Enfance en danger: 119
- Pour les personnes malentendantes ou sourdes: 114
- Eau et assainissement:
Eau du Ponant 02 29 00 78 78
- Enedis (dépannage):
09 72 67 50 29

ÉTAT CIVIL**Naissances:**

Victor LE BIHAN
Léandre DONVAL
Esteban BAS
Enzo MELLET
Cléo BERTHOU
Jude CISSÉ

Décès:

Christine LE BERRE, 72 ans
Mélanie GUÉGUEN, 93 ans
Jean CROGUENNEC, 90 ans
Jocelyne LE BERRE, 67 ans

Permis et déclarations de travaux déposés et/ou acceptés

PC	DC
Juillet 2025	Mur en parpaing Changement de fenêtres
Août 2025	Plantation griseline Extension
Septembre 2025	Changement de fenêtre
Novembre 2025	Installation panneaux photovoltaïques Terrassement Plantation végétaux
Décembre 2025	Bardage bois
Janvier 2026	Création accès terrain et coupe de haie
Février 2026	Maison individuel à étage – Carport – abri de jardin

AGENDA

Mois	Évènements et Festivités
mars	<p>dim. 8 : Plateau en rose</p> <p>Ven.13 : Portes ouvertes de l'école publique et vente d'objets de l'école en salle du Conseil de 17h30 à 19h</p> <p>dim. 15 : Élections municipales, 1^{er} tour</p> <p>dim. 22 : Élections municipales, 2^{ème} tour (si besoin)</p> <p>dim. 29 : Présentation du char</p>
avril	dim. 12 : Carnaval de Landerneau
Juin	sam. 13 : Kermesses du RPI

VOEUX 2026

Ce vendredi 16 janvier, vous étiez nombreux à participer aux derniers vœux de la mandature 2020-2026. Pour cause d'élections, certains sujets ont dû être érudés. Cependant Madame la Maire Morgane Quentric-Bowman a pu rappeler certains temps forts de l'année écoulée.

Ces vœux ont aussi eu une saveur particulière avec l'hommage rendu à Chloé Dorveaux, secrétaire générale quasiment le temps de la mandature. Son envie de changement professionnel anticipé a un peu bousculé l'organisation de la mairie. Pour autant, elle a reçu de beaux remerciements et a pu elle-aussi à son tour faire un discours qui a montré son attachement à notre commune.

AIRE DE COMPOSTAGE

Pour rappel, vous pouvez utiliser l'aire de compostage, derrière l'école, pour amener vos déchets de cuisine. Le bac de compost mûr vient d'être ouvert. 300 L sont à votre disposition. N'hésitez pas à venir vous servir, si la météo le permet !



SAPIN MALIN

L'opération Sapin malin à La Martyre pour les communes de La Martyre et Ploudiry a broyé 109 sapins cette année, un chiffre un peu inférieur à l'année précédente (170 sapins en 2025).

C'est Côté verdure, un des prestataires de la CAPLD qui a broyé à La Martyre cette année.



PLANTATION D'UNE FORÊT À PRIMEL

Le vendredi 6 février 2026.

Quelle journée pour une belle initiative ! 1100 plantés avec l'aide de tous : le matin les 3 écoles du plateau (142 élèves) ont planté 300 arbres entre les gouttes. Pour l'occasion, les élèves ont reçu un diplôme de plantation ! L'après-midi, vous étiez 50 à nous aider à finir le travail. Merci à tous ! Un vrai succès !

La matinée était réservée aux écoles du plateau.

3 groupes se sont succédés : les primaires de l'école publique, les primaires de l'école privée et enfin les maternelles qui ont fait le chemin à pied depuis le bourg.

Ces 3 groupes ont reçu une aide pédagogique, faite par Clim'Actions, avant de se mettre en action avec les adultes présents. Quelques gouttes d'eau ont perturbé les "planteurs" mais la météo s'est montrée très clémente. Un petit tiers de la plantation était faite avec les enfants pour midi.



Après une pause méridienne bien méritée, les adultes ont repris la plantation et plusieurs bénévoles sont venus grossir les rangs. Notamment Patrick Leclerc, maire de Landerneau et Président de la CAPLD est venu prêter main forte à l'équipe. À la surprise générale, vers 15h30 tout était terminé. Après un décrottage en règle, un café chaud était le bienvenu.

Étaient présents :

- une équipe de l'entreprise Lagadec qui subventionne le panneau pédagogique qui sera positionné bientôt devant la plantation ;
- 2 membres du service technique du SIPP : Sébastien et Nicolas ;
- une technicienne du conseil départemental ;
- l'association Clim'Actions ;
- une quinzaine de Ploudiriens et d'habitants du Plateau ;
- des membres du conseil municipal.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) DU RPI PLOUDIRY-LA MARTYRE

Des parents, des idées, des projets pour nos enfants !

En tant que membres de l'APE du RPI Ploudiry - La Martyre, nous participons activement à la vie scolaire et extrascolaire de l'école maternelle de Ploudiry et de l'école élémentaire de La Martyre.

Dans un esprit convivial et solidaire, nous organisons tout au long de l'année, des événements festifs (Arbre de Noël, kermesse, ...) et des actions (ventes, collectes de journaux et de ferraille, ...) pour financer des sorties scolaires, des projets pédagogiques et l'achat de matériel, en lien avec l'équipe enseignante. Grâce à cela, nous contribuons à enrichir le quotidien de nos enfants.

Au cours de l'année 2024 - 2025, l'ancienne équipe de l'APE a ainsi mobilisé près de 6 000 € pour soutenir les projets scolaires dont environ 2 500 € consacrés au transport.

Cette année, notre nouvelle équipe, pleine de motivation, a déjà proposé des ventes de charcuterie, de chocolats et de sapins de Noël, ainsi qu'un Arbre de Noël. Nous sommes heureux d'avoir pu offrir aux enfants un beau moment de fête, partagé dans la bonne humeur. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.



Pour ces prochains mois, voici déjà plusieurs dates à noter dans vos agendas :

- Collecte de journaux sur le parking du Baradozic à Ploudiry, les 14/03/2026 et 25/04/2026, de 10h30 à 12h.
- Collecte de ferraille, sur le parking de la maison du Plateau à La Martyre, le 30/05/2026 dès 10h00.
- Kermesse de l'école, le 13/06/2026.

Nous sommes également en cours de préparation de ventes de savons, de thés et d'objets personnalisés (à retrouver bientôt sur HelloAsso) ainsi qu'une soirée jeux de société !

Pour continuer à faire vivre tous ces projets, nous recherchons :

- Des bénévoles, même ponctuellement,
- Du matériel, ou l'aide de petites (mais jolies) mains pour la décoration des événements,
- Des lots pour la kermesse,
- Des sponsors pour nous aider à financer les gros lots de la tombola (tirage lors de la kermesse).

Chaque aide, petite ou grande, est précieuse. Parent ou non, chacun peut participer selon ses envies et ses disponibilités. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de vous !

Nous remercions chaleureusement les parents, les équipes pédagogiques et les municipalités pour leur soutien précieux au service des enfants.

Retrouvez-nous sur :

Facebook : APE Ploudiry La Martyre

Application mobile APE + : APE RPI Ploudiry - La Martyre

HelloAsso : APE RPI Ploudiry - La Martyre (notamment pour effectuer des commandes)

Nous contacter : apeploudirylamartyre@gmail.com

JOYEUX ANNIVERSAIRE MR LE DOYEN !

Jean Cam, Doyen de la commune de Ploudiry a fêté ses 98 ans et a invité la maire Morgane Quentric Bowman à prendre le café, faire le point et parler de ses progrès sur la côte de Pen ar Vern. Toujours en forme, il maintient ses sorties quotidiennes pour vérifier que le blé pousse bien et que les jonquilles ne fleurissent pas trop tôt ! Il aime se renseigner sur les projets de la commune mais n'est pas sûr de pouvoir venir voter le 15 mars à pied, comme il dit : « je pense qu'il faudra venir me chercher mais je serai là le 15 mars ».

Sur la photo : rien de tel que de papoter autour d'un café, Claudette Cam, sa belle fille, Aaron et Nathan ses arrière-petits-fils qui préfèrent le chocolat qui va avec le café, Jean Cam, Marie Jo Moalic, sa fille, Morgane Quentric Bowman.



RÉSUMÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

15 SEPTEMBRE, 13 NOVEMBRE, 15 DÉCEMBRE

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2025

1- INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE ÉGLISE 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- FIXE au titre de l'année 2025 le montant de l'indemnité de gardiennage des églises à 503,42€, la Maire propose la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif, à temps complet (35h) pour exercer les fonctions de responsable administratif(ve) et financier(e) à compter du 1^{er} octobre 2025. la mission étant exercée par une personne résidant sur la commune,

- AUTORISE la Maire ou son représentant, à verser cette indemnité et à signer tout document relatif à cette affaire.

Accord du conseil à l'unanimité.

2- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNE

Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Informatique du Finistère (SIMIF), le budget est modifié en incluant la quote-part des résultats du SIMIF.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

1- RECENSEMENT DE LA POPULATION

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur et de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement de la population, la Maire précise que le prochain recensement aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Il convient de recruter deux agents recenseurs (3 districts, 440 foyers) et de décider du montant de leur indemnisation. Les agents recenseurs seront nommés.

2- TARIFS CIMETIÈRE ET ESPACE CINÉRAIRE 2026

Cimetière	TARIFS au 01/01/2025	TARIFS AU 01/01/2026 sans augmentation
POUR 15 ANS		
1 emplacement 2 m ²	53,55 €	53,55 €
2 emplacements 4 m ²	99,60 €	99,60 €
3 emplacements 6 m ²	147,80 €	147,80 €
POUR 30 ANS		
1 emplacement 2 m ²	107,10 €	107,10 €
2 emplacements 4 m ²	199,20 €	199,20 €
3 emplacements 6 m ²	295,60 €	295,60 €

Espace cinéraire	TARIFS au 01/01/2025	TARIFS D'ACQUISITION AU 01/01/2026 sans augmentation	TARIFS DE RENOUVELLEMENT Au 01/01/2026
COLUMBARIUM			
Pour 15 ans	524,79 €	524,79 €	99,60 €
Pour 30 ans	983,18 €	983,18 €	199,20 €
MINI CONCESSION			
Pour 15 ans	899,64 €	899,64 €	99,60 €
Pour 30 ans	1240,22 €	1240,22 €	199,20 €
CAVURNE			
Pour 15 ans	659,74 €	659,74 €	99,60 €
Pour 30 ans	1114,91 €	1114,91 €	199,20 €
Plaque gravée pour espace de dispersion	Refacturée à la famille selon devis du marbrier		

3- GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – SDEF

Il est obligatoire d'avoir un repérage géo-référencé des réseaux souterrains éclairage public existants. Ce référencement a été confié au SDEF, Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère.

4- CRÉATION D'UN POSTE – RESPONSABLE ADMINISTRATIF(VE) ET FINANCIER(E)

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent pour permettre une période de tuilage, compte-tenu du départ de la secrétaire générale, prévu au 1er janvier 2026, la Maire propose la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif, à temps complet (35h) pour exercer les fonctions de responsable administratif(ve) et financier(e) à compter du 1^{er} octobre 2025.

3- TARIFS LOCATION SALLE COMMUNALE 2026

	PLOUDIRY			EXTÉRIEURS		
	Particuliers	Cauton ménage	Cauton SALLE + SONO	Particuliers	Cauton ménage	Cauton SALLE + SONO
LOCATION 1 JOUR EN SEMAINE (Réunion, apéritif, café...)	100 €	50 €	1 000 €	150 €	50 €	1 000 €
LOCATION 1 JOUR EN WEEK-END*	350 €	50 €	1 000 €	500 €	50 €	1 000 €
BUREAUX A L'ÉTAGE	6 € LA JOURNÉE ou 60 € LE MOIS					

*Journée supplémentaire : 150 €

	PLATEAU			HORS PLATEAU		
	Associations	Cauton ménage	Cauton SALLE + SONO	Associations	Cauton ménage	Cauton SALLE + SONO
LOCATION 1 JOUR EN SEMAINE (Réunion, apéritif, café...)	GRATUIT	50 €	1 000 €	150 €	50 €	1 000 €
LOCATION 1 JOUR EN WEEK-END*	GRATUIT	50 €	1 000 €	500 €**	50 €	1 000 €
BUREAUX A L'ÉTAGE	GRATUIT			6 € LA JOURNÉE ou 60€ LE MOIS		

**Journée supplémentaire : 150 €

4- LOYERS 2026 APPLIQUÉS AUX LOCATIONS DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Désignation	2026
Salon de coiffure (1 rue de Loc Eguiner)	426,00 €
Cabinet infirmier (2 rue de Loc Eguiner)	183,00 €
Logement (2 rue de La Martyre)	489,00 €

5- TARIFS DIVERS

Désignation	Tarifs au 01/01/2025	Tarifs au 01/01/2026 SANS augmentation 2026
Copies		
Particuliers (noir et blanc)	0,10 €	0,10 €
Particuliers (copie couleur)	0,20 €	0,20 €
Association avec siège social à Ploudiry		
Avec fourniture de papier (noir et blanc)	Gratuit	Gratuit
Avec fourniture de papier (couleur)	0,10 €	0,10 €

Prix du terrain au m ² Vendu au particulier	Au 01/01/2025	Au 01/01/2026 Augmentation
	0,71€	0,72 €

Type de terre	Au 01/01/2025	Au 01/01/2026 Augmentation
Le m3 chargé par le SIPP	5,60€	6,00 €
Le m3 chargé et livré par le SIPP	11,20€	12,00 €

6- DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET COMMUNE

Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Madame la Maire indique au conseil que le montant des amortissements nécessite d'être ajusté pour permettre de prendre en compte le prorata des investissements de l'année en cours, au chapitre 68, nécessitant d'ajuster d'une part les prévisions inscrites au budget primitif et d'inscrire d'autres part les nouveaux besoins qui peuvent apparaître au cours de l'année et qui nécessitent l'inscription de crédits budgétaires complémentaires

7- MOTION DE SOUTIEN À L'ÉCOLE MARINE DE LANVÉOC

Le conseil est sollicité pour approuver une motion de soutien en faveur de l'école de Lanvéoc, dont les élèves pourraient être déplacés à Brest.

Le conseil estime n'être pas assez informé et qu'il est difficile de se prononcer.

La motion n'est pas retenue.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

1- ENGAGEMENT DU QUART DU BUDGET INVESTISSEMENT

La commune a la possibilité d'engager un quart du budget des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, dans l'attente du vote du budget primitif 2026.

2- PERSONNEL COMMUNAL : REMPLACEMENTS ET ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ

Le conseil devra délibérer sur la création des postes de remplacement pour l'année 2026 :

- Création de postes non permanents pour le remplacement d'un fonctionnaire absent
- Création des emplois non permanents compte-tenu d'un accroissement temporaire

ou saisonnier d'activité

3- DÉCISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET

Afin de clôturer l'exercice 2025 et de procéder aux écritures et règlements liés, une décision modificative peut être nécessaire.

4- PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ SDEF 2024

Le rapport d'activité du SDEF, pour l'année 2024, sera présenté au conseil.

5- ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION SANTÉ - CDG29

Il est proposé au conseil d'adhérer à la convention de participation « santé » proposé par le centre de gestion du Finistère. Il s'agit de contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaires auxquelles les agents souscrivent

6- RÉNOVATION DE L'ÉCOLE - AVANT-PROJET DÉFINITIF

Dans le cadre du projet de rénovation de l'école maternelle de Ploudiry, la commune travaille avec le maître d'œuvre IDEA INGENIERIE. Pour procéder à la consultation des lots, le conseil doit valider l'avant-projet définitif proposé par la maîtrise d'œuvre.

7- MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - SUPPRESSION DE POSTE

En mai 2025, le conseil a délibéré pour l'ouverture d'un poste d'assistante administrative polyvalente pour permettre le tuilage avant le départ en retraite de Mme CAM.

Mme CAM est en retraite depuis le 1er novembre 2025. Il

est proposé au conseil de fermer un des postes car il y a un doublon sur le poste d'accueil.

L'avis du Comité Social Territorial a été sollicité pour une suppression au 1^{er} janvier 2026.

8- SUBVENTION PACTE FINISTÈRE 2030 VOLET

Il est proposé de présenter au titre du pacte Finistère 2030 volet 1 de l'année 2026 : les travaux des zones de RUNGUEN et KERLOUSSOUARN (signalétique, travaux de voirie, amélioration de la sécurité...)

9- CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

La CTG a pour objet :

- D'identifier, dans le cadre du diagnostic partagé, les besoins prioritaires et les besoins non satisfaits sur la commune ou communauté de communes ;
- De définir un plan d'actions et une programmation permettant d'identifier les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin et de développer des actions nouvelles permettant de pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements ;
- De suivre la mise en œuvre du plan d'actions et de mesurer les impacts de la démarche.

10- ADMISSION DE CRÉANCES EN NON-VALEUR

Sur proposition de Monsieur le comptable public, il convient de procéder à des mandats d'admission en non-valeur sur le budget principal pour annuler des créances que le comptable juge irrécouvrables.

MAISON SPORT SANTÉ

Forte de son succès, la Maison Sport Santé continue de proposer des rendez-vous bilan santé sur la commune. Retrouvez ci-dessous les dates des permanences, les renseignements pour prendre rendez-vous auprès de Laure Thomas, enseignante en activités physiques adaptées et Santé. À ce jour, deux associations locales, Ener'Gym et L'École buissonnière de Sant Alar ont bénéficié des formations permettant de développer une offre sport-santé au sein de leurs associations.

MARDI 7 AVRIL 16H30-19H30

MARDI 30 JUIN 16H30-19H30

MARDI 26 MAI 16H30-19H30

Prenez rdv

Contactez nous :
maisonsportsantebrest.org
ou
07 80 61 68 42

MAISONS SPORT SANTÉ
En Vie d'Activité

RIBIN'AD - DES NOUVEAUTÉS

Mis en place en février 2025, Ribin'AD, service de transport collectif à la demande, connaît quelques arrangements, après une année de services. Pour rappel, ce service permet aux habitants des communes du territoire de se rendre à Landerneau ou Daoulas, en fonction des communes de départ.

Aujourd'hui, l'offre est simplifiée :

- dans sa sectorisation : 4 secteurs au lieu de 7,
- dans ses horaires : les mêmes horaires, tout au long de l'année, dans toutes les communes, du lundi au samedi, et doublement des horaires du dimanche pour les secteurs sud et centre-ouest à destination de Daoulas,
- dans les réservations, simplifiées : directement en ligne ou par mail et téléphone auprès du prestataire.

Elle offre aussi des nouveautés :

- l'accès du service aux ados des 12 ans, sur présentation d'une autorisation parentale pour se rendre au collège, à Aqualorn, au skatepark, à la Cimenterie, au parc urbain ou au ciné,
- un pass duo / junior (pour un jeune (-18 ans) et un senior (+ 60 ans)), pendant les petites vacances scolaires : 2 tickets pour le prix d'1,
- une prise en charge à domicile pour les 75 ans et plus, ainsi que pour toute personne à mobilité réduite.

Retrouvez toutes les informations en mairie ou sur le site de la CAPLD www.pays-landerneau-daoulas.fr.

Mobilités

Pour rappel, il existe un service de location vélo LD <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/velo-longueduree/>.

Vous pouvez louer un vélo sur <https://capld.velold.fr/>.

NOUVEAUTÉS 2026

Bougez en minibus de 12 à 92 ans et plus!

RIBIN'AD
TRANSPORT A LA DEMANDE

pour vous rendre à Landerneau ou Daoulas selon votre commune de départ

+ simple

+ d'offres

+ d'horaires

LE LANDERNEAU DAOULAS
ENCORE PLUS À L'OUEST!

02 98 83 73 83
pays-landerneau-daoulas.fr

Nouveauté

Depuis juin 2025, la CAPLD a contractualisé avec BlaBlaCar Daily pour promouvoir le covoiturage sur le territoire. La plateforme compte déjà plus de 5 000 covoitureurs inscrits. Une solution économique, écologique et conviviale, qui permet de réduire les émissions de CO2 tout en faisant des rencontres.

Vous trouverez toutes les infos sur <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/actualites/avec-notre-agglo-et-blablacar-daily-vous-allez-adorer-covoiturer-sur-la-route-du-travail/>.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Le mode de scrutin évolue avec la fin du panachage.

Il n'est plus possible :

- d'ajouter,
- de rayer de noms,
- de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote.

Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation. C'est un scrutin paritaire, avec une alternance femme/homme.

Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est pas possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Communes de - 1 000 habitants

Le mode de scrutin évolue

Scrutin paritaire
Le scrutin est désormais un scrutin de liste paritaire (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Listes incomplètes possibles
Les listes peuvent comporter au maximum deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas
Il n'est pas obligatoire de présenter une pièce d'identité au moment du vote.
Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Fin du panachage
Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité. Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus

SENTIER SAINT-JEAN

C'est officiel : le sentier St Jean est maintenant inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Vous pourrez très prochainement vous laisser guider par ce panneau qui sera positionné place de la mairie, en bordure de la rue Xavier Grall et par le balisage tout au long du sentier qui se relie au sentier du Champ de course de La Martyre pour les randonneurs et promeneurs plus motivés.

Les landes et tourbières de Cleudreïn ont été classées « ZONE NATURA 2000 » par l'Europe pour la rareté et la fragilité des milieux et des espèces qu'elles accueillent. Ces zones humides regorgent d'une biodiversité spécifique adaptée à des conditions de vies hostiles (sols pauvres et gorgés d'eau). On y trouve notamment des plantes carnivores comme la drosera, des amphibiens et des reptiles (tritons, vipères péliade...). Ce sont aussi des zones de chasse pour les chauves-souris et de nombreux oiseaux (busards, hiboux des marais, engoulevents...).



Engoulevent d'Europe



Écouter l'engoulevent d'Europe en scannant ce QR Code



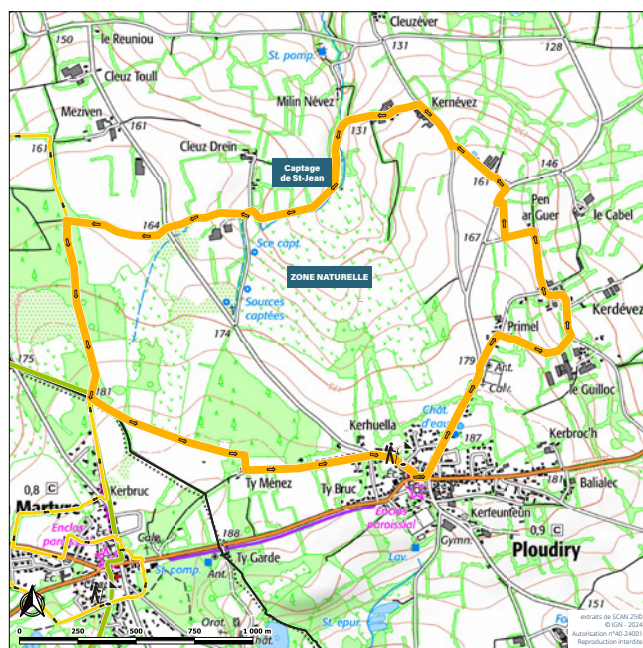
Il était une fois une fontaine dont l'eau était si abondante et si pure qu'elle fut très tôt sacralisée... C'est donc là, tout près, qu'au XVI^e s., qu'un seigneur du manoir de Trebrit a souhaité construire une chapelle dédiée à Saint Jean-Baptiste.

Construite en utilisant les pierres locales (pierres de schiste et de Logonna ainsi que du granit de la côte nord), celle-ci, au centre d'un enclos fermé, avait fort belle allure, au fond de son vallon.

Aujourd'hui, restent le clocheton et les fondations de l'édifice. La fontaine Saint-Jean, quant à elle, a été utilisée pour approvisionner la commune en eau potable.

Finistère Département Penin-ar-Bed
LE LANDERNEAU DAOULAS
Encore plus de randonnées sur www.tourisme-landerneau-daoulas.bzh/rando

AVIS AUX PROMENEURS
Merci de ne pas vous écarter du chemin balisé et de respecter les activités professionnelles en cours. Merci de ramasser vos déchets après votre passage et de ne rien jeter dans la nature.



DISTANCE : 6 km **BALISAGE À SUIVRE**
Bonne direction Mauvaise direction

DURÉE : 1h30

DIFFICULTÉ : facile
Tourner à gauche Tourner à droite

Icons for: Hiking, Bicycling, Mountain Biking, Dog, No Dogs, No Bicycles, No Mountain Bikes, No Dogs on Trail, No Bicycles on Trail, No Mountain Bikes on Trail, No Dogs on Road, No Bicycles on Road, No Mountain Bikes on Road, No Dogs on Beach, No Bicycles on Beach, No Mountain Bikes on Beach, No Dogs on Field, No Bicycles on Field, No Mountain Bikes on Field, No Dogs on Road, No Bicycles on Road, No Mountain Bikes on Road, No Dogs on Beach, No Bicycles on Beach, No Mountain Bikes on Beach, No Dogs on Field, No Bicycles on Field, No Mountain Bikes on Field.

Départ/Arrivée

FRANCE SERVICES

France Services reprend ses activités au sein de notre Commune. Pour le moment, il est possible de prendre rendez-vous avec Madame Youinou via le 02 98 21 37 67).

Ateliers numériques

Les Ateliers numériques proposent toujours un accompagnement individuel sur rendez-vous les mardis à la Maison des Services Publics (MSP) de Landerneau, les jeudis de 13h45 – 17h30 au Pôle des Services Publics de Daoulas.



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL SUR RDV

- Les mardis à la Maison des Services Publics (MSP) de Landerneau
- Les jeudis 13h45 – 17h30 au Pôle des Services Publics de Daoulas

CONSEILLER NUMÉRIQUE

VISA Numérique

CONSEILLERNUMERIQUE@CAPLD.BZH - 06 22 05 29 72

ENQUÊTE OUVERTE À TOUS : ACCÈS AUX SOINS NON PROGRAMMÉS

Une enquête est actuellement menée auprès des habitants du territoire afin de mieux comprendre les besoins et l'expérience de chacun concernant les soins non programmés (consultations urgentes du quotidien, accès rapide à un professionnel de santé).

Que vous ayez rencontré des difficultés ou non, votre avis est essentiel pour améliorer l'organisation des soins.

L'enquête est anonyme et dure moins de 5 minutes.

- Scannez le QR code ci-contre
- ou participez en ligne : <https://app.questionnaireweb.com/f/399220/4qV8teUnXKMoYn5xTAf87y>

Merci pour votre participation



CPTS
Bassin de l'Elorn

ENQUÊTE SUR LES SOINS NON PROGRAMMÉS

Nous avons besoin de vous !

Vous avez déjà cherché un médecin en urgence ? Votre retour nous aide à mieux vous orienter.

Répondez à l'enquête en flashant le QR Code :

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CPTS du Bassin de l'Elorn
06 30 18 02 08
contact.cpts-bassin-elorn.fr

CAP STREAM
CENTRE DE CONGRÈS
LANDERNEAU

Allez-y en bus, c'est gratuit !

JOB DATING

D'ÉTÉ & SAISONNIER

SAMEDI 21 MARS

9h30
12h30

PENSEZ À VOTRE CV !

LANDERNEAU
DAOULAS
ENCORE PLUS À L'EST !

AGRICULTURE / TOURISME / INDUSTRIE / SERVICE À LA PERSONNE / COMMERCE / ALTERNANCE

LES VACANCES À LA MAISON DES ENFANTS

Nous avons passé la 1^{ère} semaine sur le thème du "passé". Nous avons fait du tissage, des sabots, du pain et du beurre que nous avons pris pour le goûter,

Notre temps fort a été la visite de l'écomusée de Plouigneau où nous avons fait et mangé des crêpes, nous avons découvert comment on vivait autrefois en milieu rural et les métiers d'alors : sabotier, éleveurs...Un lieu pour imaginer, créer et s'amuser.

La 2^{ème} semaine était sur le thème "les arts" : activités de danse kpop avec l'intervention de Cassandra, acrostiche calligramme, peinture aux doigts, sculpture.

Les mots d'enfants :

" On a super bien rigolé quand on a fait semblant d'être à l'école et que Patricia avait mis le bonnet d'âne à Matthieu "



UN CLUB DE HANDBALL DYNAMIQUE ET CONVIVAL

Le club de handball de Ploudiry Sizun continue de faire vivre le sport local avec passion et convivialité. Fidèle à son esprit familial, il rassemble aujourd'hui des joueuses, joueurs, bénévoles et supporters autour de valeurs fortes : engagement, respect et plaisir du jeu.

Sur le plan sportif, les résultats sont particulièrement encourageants. **L'équipe senior féminine** réalise une très belle saison et figure parmi les équipes **bien classées de leur championnat**, récompensant le travail régulier des joueuses et de l'encadrement.

La relève est également au rendez-vous : l'équipe **U11 mixte** excelle au classement et l'équipe **U15 évoluant en Excellence Régionale** occupe également la **première place**, des performances remarquables qui témoignent de la qualité de la formation et de l'investissement des jeunes.

Le club se réjouit aussi de l'arrivée de **nouveaux licenciés en catégorie baby hand**, preuve de son attractivité auprès des plus jeunes et de leurs familles. Ces séances ludiques permettent aux enfants de découvrir le handball dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Au-delà des résultats, c'est surtout la **bonne ambiance** qui fait la force du club : entraide, moments de partage et soutien entre générations rythment la vie associative tout au long de la saison. Un bel exemple de dynamisme sportif et humain au cœur de la commune.



SEMAINES DE LA PETITE ENFANCE SUR LA CAPLD

du 02 février au 11 avril 2026

Le 13 janvier s'est tenue une rencontre des acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la culture à la bibliothèque de Plouédern.

Étaient présents des directrices et animatrices des ALSH de Pencran, La Roche Maurice, St Divy, Landerneau ; des Etablissements de l'Accueil du Jeunes Enfants de Pencran, St Thonan, Landerneau et Plouédern ; de la Maison pour Tous ; des Relais Petite Enfance de Landerneau du pays de Daoulas et de la Vallée de l'Elorn, les bibliothécaires de Plouédern, St Urbain et Landerneau, et la coordinatrice du pays de Daoulas.

Cette rencontre a permis de finaliser les 60 actions, autour d'un thème commun **"Corps et matières en métamorphose"**, qui vont être proposées aux enfants de moins de 6 ans accompagnés par leurs parents ou les professionnels des structures d'accueil et assistants maternels de l'ensemble des 22 communes de la CAPLD.

Ces actions ont été imaginées autour du spectacle "Tout d'abord " compagnie Manie (cirque-théâtre en mouvement) proposé par l'Atelier Culturel pour 3 représentations **le mercredi 18 mars à La Roche Maurice**.



Programme bientôt disponible !

Pour plus d'info contactez les animatrices du Relais Petite Enfance au 06 79 78 75 70

Ou rpe.vdle@epal.asso.fr

UNC DU PLATEAU - « INFOS » FÉVRIER 2026

L'assemblée générale s'est tenu le samedi 17 janvier à La Martyre à la maison du plateau. Le président Didier GUERIN a rappelé ce qu'est l'UNC nationale et la fédération départementale pour le Finistère.

Le secrétaire Roland LE TOULLEC a rappelé les différentes représentations et animations de l'association en 2025. Le rapport financier a été présenté par la trésorière Marie-Françoise MORIZUR. Le programme 2026 de l'UNC au niveau national, départemental et local a été évoqué. Le renouvellement d'un tiers du conseil d'administration a été voté à l'unanimité.

A l'issue de cette assemblée le traditionnel "casse-croûte" a été servi aux participants et invités.

Nous recherchons toujours des porte-drapeaux et des membres pour le bureau ainsi que de nouveaux adhérents.

Contacts : Didier Guérin, président, au 06 77 80 98 14 ou Roland LE TOULLEC au 06 51 09 71 29



SOIRÉE CRÊPES

La soirée Crêpes commence en réalité le vendredi matin par l'état des lieux d'entrée et se termine le lundi matin par l'état des lieux de sortie.

Quelques bénévoles se sont retrouvés le vendredi après-midi pour préparer les poireaux et amener la plupart des ingrédients. Cette année, les œufs auraient pu manquer mais nous avons trouvé un autre canal d'approvisionnement.

Après avoir préparé la grande salle, fait les pâtes à crêpes et brancher les biligs et manger la galette des rois le samedi matin, nous nous sommes retrouvés à la maison du plateau vers 17h pour cuire des galettes en avance. Tout était prêt à 19h pour recevoir les premiers clients.

Contrairement à d'habitude, les clients sont arrivés tranquillement de 19h à 22h30, sans embouteillage.

Sans vous (clients de la soirée), le Plateau en Folie ne pourrait pas financer son char.



Un énorme MERCI aux crêpières et crêpiers qui se sont relayés à partir de 17h jusqu'à minuit pour satisfaire tous les clients (hélas, je n'ai pu avoir des photos de tous les crêpier(e)s).

Un grand merci à tous les bénévoles (entrée, bar, service et vaisselle) pour avoir grandement contribué à la réussite de cette soirée.



Remerciements à l'APEL pour le prêt de son TPE.

À noter dans votre agenda :

- dimanche 29 mars, présentation du char aux habitants du Plateau, suivi d'un pot offert par les communes de Ploudiry et La Martyre
- le week-end festif du carnaval de la lune étoilée à Landerneau avec principalement vendredi 10 avril, carnaval des enfants à Landerneau et le dimanche 12 avril avec la grande parade.

Nota : si vous aimez bricoler et travailler en équipe, n'hésitez pas à nous rejoindre les jeudi après-midi et/ou les samedi matin pour terminer le char. Nous avons besoin d'un coup de main.

À très bientôt



BIBLIOTHÈQUE PRINTEMPS 2026



La bibliothèque a fait l'acquisition des dernières nouveautés de la rentrée littéraire. Vous pouvez les voir sur le site www.biblio-lamartyre.fr ou sur nos rayons lors de votre passage.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi 31 janvier dans les locaux de la bibliothèque de La Martyre en présence des représentants des communes de Ploudiry et La Martyre.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité.

Les jours et heures d'ouvertures ne changent pas.

Le nombre d'adhésions reste stable avec une croissance de 100% de celui de Ploudiry, bravo.

Le conseil a aussi décidé de passer le prix de l'adhésion à 20€.



Bonnes lectures et surtout continuez de rester curieux !!!

Ouverture	
Mardi	18h00 – 19h30
Mercredi	10h00 – 12h00
Dimanche	10h00 – 12h00

RAPPELS DE QUELQUES RÈGLES DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bruit dans les Propriétés

Conformément à l'arrêté préfectoral du Finistère n°2012 – 0244 du 1^{er} mars 2012 portant sur la réglementation des bruits de voisinage, les travaux générant du bruit (bricolage, jardinage, ...) sont autorisés aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 08h30 à 19h30
- Les samedis de 09h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Nous vous remercions de respecter vos voisins : certains travaillent en horaires décalés ou peuvent avoir besoin de repos pour de multiples raisons.

Taille des haies, arbres...

L'interdiction de tailler les haies s'applique principalement pendant la période de nidification des oiseaux. Les dates précises varient légèrement selon les sources, mais on peut retenir les éléments suivants :

- Pour les agriculteurs : La taille des haies est strictement interdite du 16 mars au 15 août.
- Pour les particuliers, entreprises et collectivités : bien qu'il n'y ait pas d'interdiction formelle, il est fortement déconseillé de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet.

Ces restrictions visent à protéger la biodiversité, en particulier les oiseaux et petits mammifères qui utilisent les haies pour nicher et se reproduire durant cette période.

Il est important de noter que, même en dehors de ces dates, la destruction d'espèces protégées ou de leurs habitats reste interdite. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

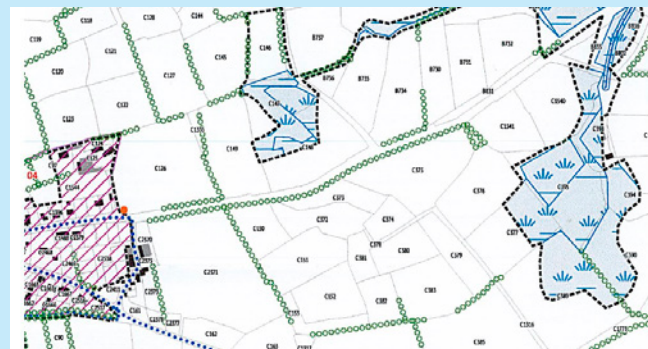
Pour les travaux d'entretien nécessaires, il est donc recommandé de les effectuer entre septembre et mi-mars, en dehors de la période de reproduction de la faune sauvage.

Pour rappel, dans le cadre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la coupe d'arbres ou de haies fait l'objet de déclaration de travaux en mairie. Surtout lorsque la coupe concerne les arbres anciens, ie de + de 20 ans. La carte est disponible en mairie.

Voici un exemple du plan pour Ploudiry avec ses haies.

Pour rappel, dans le cadre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la coupe d'arbres ou de haies fait l'objet de déclaration de travaux en mairie. Surtout lorsque la coupe concerne les arbres anciens, ie de + de 20 ans. La carte est disponible en mairie.

Voici un exemple du plan pour Ploudiry avec ses haies.



Déjections canines

Vu le nombre croissant de chiens dans notre village, un rappel sur les déjections canines, sujet important en matière de propreté urbaine et de santé publique. Voici les principaux points à retenir :

- les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et les aires de jeux pour enfants ;
- les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser immédiatement les déjections de leur animal ;
- l'amende pour non-ramassage est généralement de 35 €.

Les déjections canines non ramassées présentent plusieurs problèmes :

- risques sanitaires : présence de bactéries et parasites dangereux ;
- nuisances olfactives et visuelles ;
- contamination potentielle des eaux souterraines ;
- dégradation des espaces verts.

Merci de participer au bien vivre dans notre bourg en respectant ces quelques règles.

Vitesse dans le bourg

La vitesse des véhicules traversant le bourg ne semble pas respecter les limitations en vigueur ce qui génère chez les piétons de craintes réelles d'accidents. N'attendons pas le drame en respectant les limitations en vigueur (de plus en plus de zones à 30 km/h), et veillons à la sécurité des piétons en leur portant toute notre attention.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

COLLECTE DES DÉCHETS : NOUVEAUTÉS

lettre d'info de la CAPLD

Depuis le 1^{er} janvier, fini pour vous l'achat de bacs, la CAPLD met à votre disposition des bacs, dans le cadre de nouvelles dotations ou pour un renouvellement de votre équipement.

Avec la météo de notre région, certains d'entre vous ont pensé bien faire en bloquant les couvercles des bacs avec des parpaings ou des pots de fleurs. Mais ces solutions, si elles sont compréhensibles, rendent le travail deS agents plus compliqué et moins sûr.

D'ici 6 à 8 semaines, tous les bacs pour emballages qui seront mis à disposition seront équipés d'un système de fermeture avec serrure tournante. Plus besoin de bricoler : les couvercles ne risqueront plus de s'envoler, même par grand vent !

C'est quoi ce système de fermeture avec serrure tournante ? Imaginez une petite poignée sur le couvercle de votre bac, comme une petite roue que vous tournez pour verrouiller ou déverrouiller le couvercle. C'est ce qu'on appelle une serrure tournante.

Quand le camion de collecte arrive, le système de levage du bac fait automatiquement sauter la serrure, et hop, le couvercle s'ouvre tout seul sans que l'agent ait besoin de le faire manuellement. C'est simple, rapide et plus sûr !

L'idée, c'est de proposer ces bacs mis à disposition dans le cadre de nouvelles dotations et pour les renouvellements d'équipements, ce qui permettra de mieux répartir le programme d'achat de ces nouveaux bacs, au niveau du service environnement de la Communauté.

Attention toutefois, ces nouveaux bacs resteront la propriété de la CAPLD. En cas de perte ou de vol, ils seront refacturés.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

- Plus de sécurité : Moins de risques pour nos agents, qui gèrent près de 1000 bacs par tournée.
- Plus d'efficacité : Une collecte plus fluide, même quand la météo nous joue des tours.
- Plus pratique : Des bacs plus solides et adaptés à notre climat breton.

En cas d'intempéries, il se peut que nous soyons obligés de décaler ou reporter certaines tournées, pour garantir la sécurité de nos agents de collecte et aussi éviter que les bacs ne deviennent des dangers sur la voie publique.

Il s'agit vraiment de garantir la sécurité de tous. Merci pour votre patience et votre compréhension – on fait de notre mieux pour vous offrir un service de qualité !

Dépôts de déchets interdits

Article R635-8 du Code Pénal



C'est **135 €** d'amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe, pouvant aller jusqu'à **1500 €**, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

ÉPICERIE SOLIDAIRE

La Boutique / Ar Stalig, gérée par le CCAS de Landerneau, est à la fois :

* un lieu d'approvisionnement temporaire en denrées alimentaires, produits d'entretien et produits d'hygiène. Elle propose un choix en libre-service en contrepartie d'engagements de la personne et d'une participation financière.

* un lieu, destiné à prévenir et lutter contre les exclusions, en proposant des actions, ateliers ou interventions relatifs à différents thèmes de la vie quotidienne et d'une documentation mise à disposition.

Il s'agit d'une aide temporaire qui permet aux personnes ayant des difficultés financières de disposer d'une aide alimentaire, de bénéficier d'ateliers, de conférences ou de sorties culturelles...

L'inscription et l'instruction du dossier se fait au CCAS de Landerneau.

Tél : 02 98 85 43 03 – ccas@mairie-landerneau.fr – Centre Théo Le Borgne – 1 rue du Dc Pouliquen

MAPRIMERÉNOV'

À partir de 2026, le dispositif MaPrimeRénov' connaît une évolution importante afin de mieux cibler les logements les plus énergivores. L'aide est désormais recentrée en priorité sur les habitations classées E, F et G, avec un accent mis sur les rénovations globales permettant d'améliorer significativement la performance énergétique des logements. Dans ce nouveau cadre, les travaux visant à réduire durablement les consommations d'énergie sont privilégiés, notamment ceux contribuant à l'autonomie énergétique des foyers.

L'accompagnement par des professionnels qualifiés reste essentiel afin de garantir la conformité et l'efficacité des projets de rénovation. Des acteurs spécialisés comme Solarchoc, expert français de l'autoconsommation solaire, accompagnent les particuliers sur l'ensemble du territoire dans leurs démarches de transition énergétique. Solarchoc propose des solutions d'installation de panneaux photovoltaïques et de systèmes de stockage par batterie, permettant de réduire les factures d'électricité, d'améliorer le bilan énergétique des logements et de lutter contre les passoires thermiques.

En complément de MaPrimeRénov', d'autres dispositifs tels que les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), l'éco-prêt à taux zéro et certaines aides locales peuvent venir soutenir financièrement les projets des ménages. Face au renforcement progressif des obligations réglementaires liées à la performance énergétique des logements, ces dispositifs constituent un levier majeur pour accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur habitat et la transition énergétique des territoires.

Mutuelle communale

L'origine des mutuelles communales modernes remonte à 2013, avec la commune de Caumont-sur-Durance dans le Vaucluse qui a relancé ce concept inspiré des anciennes mutuelles de village.

Aussi, la commune a pour contact Rachel Davanceau qui peut étudier votre besoin. Vous trouverez ses coordonnées en mairie.

CAFÉS DES AIDANTS®

Portés par le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) et ses partenaires depuis octobre 2016*, les Cafés des Aidants® sont des lieux de rencontres et d'échanges, en libre accès, animés par des professionnels. Ils se déroulent trois fois par mois à Landerneau, au Tréhou et à Daoulas.

Une occasion de sortir de son quotidien Accompagner un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap est un engagement qui peut s'avérer lourd à porter. Le Café des Aidants peut

permettre de rencontrer d'autres personnes dans la même situation, de sortir un peu de son quotidien. Et de recevoir des conseils de professionnels.

Chaque séance est animée par une psychologue et un travailleur social. Les participants y viennent librement, sans inscription. Le Café des Aidants est ouvert à tous les aidants, quels que soient la situation et l'âge de la personne aidée. La seule condition est celle de la résidence : la personne aidante (ou aidée) doit habiter dans une des vingt-deux communes du territoire.

Les Cafés des Aidants se présentent sous trois formules :

>> À Landerneau :

Depuis plusieurs mois, le Café a pris ses quartiers, le premier jeudi du mois (hors fériés) de 14h à 16h, au bar lounge Two the Moon, 2 place du Bois Noir.

>> Au Tréhou :

Depuis près de 3 ans, Les Orties accueillent le Café le 1er vendredi du mois, de 14h à 16h, en plein bourg du Tréhou (au 1 route du Moulin du Pont).

>> Et depuis quelques mois : à Daoulas

Au café-pub Le Paul Art's au 1 route de Quimper, en plein cœur de Daoulas, le 3ème vendredi du mois, de 14h à 16h.

Le calendrier des rendez-vous :

Voici les thèmes des prochains Cafés des Aidants de ce second semestre, après ceux de janvier :

- " Nos propres limites ", le 6/02 au Tréhou, le 12/02 à Landerneau, le 20/02 à Daoulas, " Accepter ? Renoncer ? " le 5/03 à Landerneau, le 6/03 au Tréhou, le 20/03 à Daoulas,
- " Avec moi, son comportement est différent ", le 2/04 à Landerneau, le 3/04 au Tréhou, le 17/04 à Daoulas.
- " Aider seule(e) ou à plusieurs ", le 7/05 à Landerneau et au Tréhou, le 22/05 à Daoulas.
- " Prendre soin de moi ", le 4/06 à Landerneau, le 12/06 au Tréhou, le 26/06 à Daoulas.
- " Au rythme des saisons ", le 2/07 à Landerneau.

*Les partenaires du CLIC sont : l'Association Française des aidants, la Conférence des Financeurs du Finistère, CAP, Retraite Bretagne et l'IRP Auto.



Si la collecte est prévue un jour férié, elle sera reportée au lundi suivant

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 Je	1 Di	1 Di	1 Me 14	1 Ve	1 Lu	1 Me 27	1 Sa
2 Ve	2 Lu	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Ma	2 Je	2 Di
3 Sa	3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me 23	3 Ve	3 Lu
4 Di	4 Me 6	4 Me 10	4 Sa	4 Lu	4 Je	4 Sa	4 Ma
5 Lu	5 Je	5 Je	5 Di	5 Ma	5 Ve	5 Di	5 Me 32
6 Ma	6 Ve	6 Ve	6 Lu	6 Me 19	6 Sa	6 Lu	6 Je
7 Me 2	7 Sa	7 Sa	7 Ma	7 Je	7 Di	7 Ma	7 Ve
8 Je	8 Di	8 Di	8 Me 15	8 Ve	8 Lu	8 Me 28	8 Sa
9 Ve	9 Lu	9 Lu	9 Je	9 Sa	9 Ma	9 Je	9 Di
10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me 24	10 Ve	10 Lu
11 Di	11 Me 7	11 Me 11	11 Sa	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma
12 Lu	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me 33
13 Ma	13 Ve	13 Ve	13 Lu	13 Me 20	13 Sa	13 Lu	13 Je
14 Me 3	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di	14 Ma reportée	14 Ve
15 Je	15 Di	15 Di	15 Me 16	15 Ve	15 Lu	15 Me 29	15 Sa
16 Ve	16 Lu	16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di
17 Sa	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me 25	17 Ve	17 Lu
18 Di	18 Me 8	18 Me 12	18 Sa	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma
19 Lu	19 Je	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me 34
20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu	20 Me 21	20 Sa	20 Lu	20 Je
21 Me 4	21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve
22 Je	22 Di	22 Di	22 Me 17	22 Ve	22 Lu	22 Me 30	22 Sa
23 Ve	23 Lu	23 Lu	23 Je	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di
24 Sa	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me 26	24 Ve	24 Lu
25 Di	25 Me 9	25 Me 13	25 Sa	25 Lu	25 Je	25 Sa	25 Ma
26 Lu	26 Je	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me 35
27 Ma	27 Ve	27 Ve	27 Lu	27 Me 22	27 Sa	27 Lu	27 Je
28 Me 5	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve
29 Je		29 Di	29 Me 18	29 Ve	29 Lu	29 Me 31	29 Sa
30 Ve		30 Lu	30 Je	30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di
31 Sa		31 Ma		31 Di		31 Ve	31 Lu

MERCI DE PRÉSENTER VOS POUBELLES, POIGNÉES TOURNÉES
VERS LA ROUTE LA VEILLE AU SOIR DE LA COLLECTE



POUBELLE DE TRI

- Je dépose en vrac dans mon bac jaune
- Pas d'objets
- Emballages bien vidés (inutile de les laver)



POUBELLE ORDURES MÈNAGÈRES

- Je dépose mes ordures ménagères dans des sacs fermés et hermétiques



SCANNEZ-MOI POUR
RETROUVER LE
MEMO TRI

Un doute ? Contactez le service
environnement au 02 98 21 34 49
environnement@capld.bzh
www.pays-landerneau-daoulas.fr